

FICHE TECHNIQUE 2021 | randonnée itinérante liberté | 7 jours, 6 nuits, 6 jours de marche

Ça y est, c'est le grand départ d'Hendaye ... vers St-Jean-Pied-de-Port ou ... la Méditerranée rejointe à Banyuls, pour un périple de une ? ou huit semaines à venir. La grande traversée mythique des Pyrénées commence ici, dans la baie de Txingudi, non loin de l'île aux faisans où fut signé en 1659 un certain traité marquant encore aujourd'hui la frontière que vous allez suivre si souvent !

Ce premier maillon de notre chaîne pyrénéenne le long du GR10 vous amènera de mamelons panoramiques en fonds de vallée secrets, tous plus verdoyants les uns que les autres. Il picorera certains des plus beaux villages du pays basque (Sare, Ainhoa, Baïgorry, ...), au bâti si caractéristique ... puis s'élèvera pour approcher ou gravir les premiers sommets mythiques basco-pyrénéens (bien qu'à l'altitude encore modeste) : la Rhune et son balcon époustoufflant, puis les « rouges » crêtes gréseuses d'Iparla, véritable fil d'Ariane entre deux pays basques qui n'en sont qu'un. Vous marcherez aussi parmi les traditionnels petits chevaux locaux : les pottoks, ou les fameuses brebis manechs, souvent sous les orbes majestueuses des vautours, grands voiliers omniprésents.

► Repères

Début du séjour : le jour 1 à 9h en gare sncf d'Hendaye (64).

Fin du séjour : le jour 7 après le petit déjeuner à St Jean Pied de Port (64).

Hébergement : en chambre d'hôtes et hôtel.

Niveau 4 : en moyenne 800 m de dénivelé positif et 5 à 6 heures de marche par jour.

Portage : affaires pour la journée

Dossier de voyage : topo-guide, cartographie précise, traces GPS

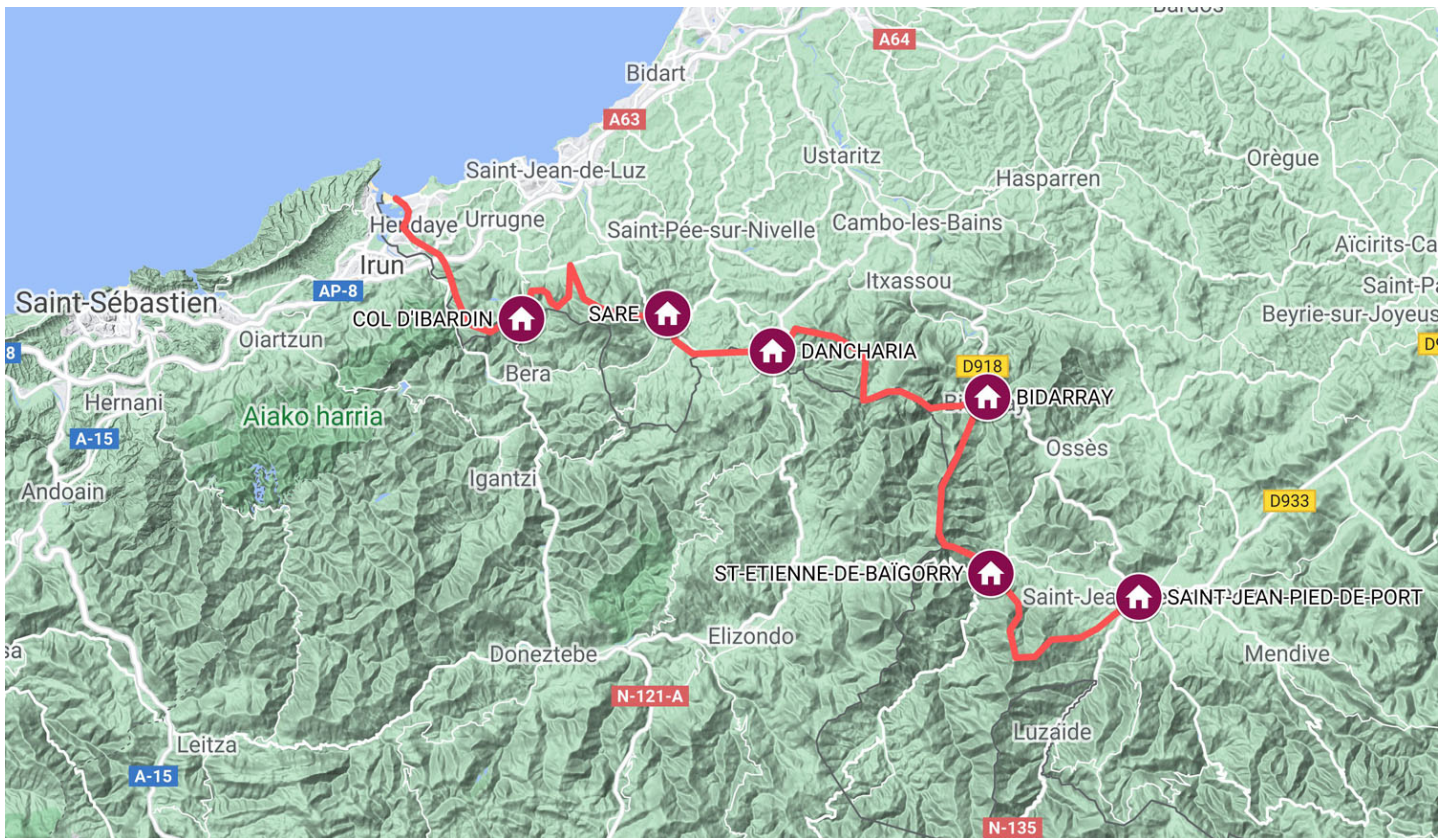
Prix à partir de 545 €

Supplément chambre individuelle : 175 €

Dates : départ possible tous les jours d'avril à octobre.

Pour cette partie, nous avons délibérément choisi de vous proposer de marcher TOUS les kilomètres du GR 10. En vrais puristes du GR 10 !

Les hébergements aux "bons endroits" pouvant quelquefois faire défaut, il reste tout à fait possible d'adapter certaines étapes jugées trop longues et/ou difficiles grâce à un transfert routier (sous réserve d'accessibilité). Contactez nous pour adapter votre programme sur-mesure.



Itinéraires donnés à titre indicatif.

Jour 1 : De Hendaye au Col d'Ibardin

De bord de l'océan, face à l'ancien casino (mauresque), au POINT de DÉPART du GR10, la traversée d'Hendaye sera plus rapide qu'elle ne paraissait. Vous vous élèverez ensuite en balcon au-dessus de la vallée de la Bidassoa, pour (presque) gravir le premier sommet dépassant les 500 m : le Manddale et sa redoute. Une courte descente amène au col d'Ibardin, et ses fameuses ventas dites « espagnoles » ...

5 heures de marche, 15 km, + 650 m ; - 330 m de dénivelé.

Jour 2 : Du Col d'Ibardin à Sare

Après la découverte du vallon caché d'Intsola, vous remonterez la bien nommée épaule de Miramar menant au balcon supérieur de la Rhune : si l'énergie et le cœur vous en dit, un aller-retour d'1h30 permet de picorer le premier sommet le plus occidental de la chaîne, aussi montagne sacrée des Basques avec ses « pâturages ». Une rapide descente croisant le fer avec le fameux petit train éponyme vous guidera jusqu'au typique village de Sare.

5 heures 15 de marche, 16 km, + 750 m ; - 1 000 m de dénivelé.

Jour 3 : De Sare à Dancharia (via Ainhoa)

Après avoir pris le temps de bien profiter du centre village, la journée vous fera jouer à saute-vallons entre multiples ruisseaux, avant de rejoindre le cours d'eau majeur de la Nivelle. Les bords clairsemés alternent avec des secteurs plus boisés, jusqu'aux charmants villages d'Ainhoa puis Dantxaria, tout près de la frontière.

5 heures de marche, 15 km, + 300 m ; - 300 m de dénivelé.

Jour 4 : De Dancharia (via Ainhoa) à Bidarray

Belle élévation à la chapelle d'Arantze entourée de ses houx pluriséculaires, puis un très long balcon à 600 m d'altitude délaissant les sommets arrondis de l'Erebi, de l'Atxulegi et du Gorospil rejoindra le col (frontière) de Méhatché, entre provinces du Labourd et de Basse-Navarre. La descente s'amorce d'abord doucement au passage du plateau pastoral bordé au sud des Peñas d'Ixusi et leurs zones de nidification de vautours. Puis vous plongerez vers les étonnantes grottes d'Harpeko Saindua, ancien lieu de pèlerinage dit « de la grotte de la Sainte qui pleure ». Et c'est par le vallon du ruisseau du Baztan que sera rejoint Bidarray, beau village en balcon au-dessus de la Nive.

6 heures 15 de marche, 22 km, + 940 m ; - 880 m de dénivelé.

Jour 5 : De Bidarray à Saint Etienne de Baïgorry

Cette étape au profil plus sportif vous fera franchir le premier sommet dépassant les 1 000 m ! Au fil des crêtes de grès rouge d'Iparla (1 044 m), la vue toujours saisissante le long de la frontière, jusqu'à la bascule à Aintziaga vers St Etienne de Baïgorry.

6 heures 15 de marche, 17 km, + 1 330 m ; - 1 310 m de dénivelé.

Jour 6 : De Saint Etienne de Baïgorry à Saint Jean Pied de Port

Une journée désormais au cœur de la province de Basse-Navarre, avec le deuxième « 1000 » qui sera conquis, en haut de la montagne de Munhoa (1 023 m). Très panoramique, il précèdera une agréable descente toujours aux vues dégagées jusqu'aux villages de Lasse, puis Uhart-Cize, avant l'arrivée sur Donibane Garazi ou St-Jean-pied-de-Port, dominé par sa citadelle protégeant la vieille ville et son stratégique pont sur la Nive, au pied des Pyrénées.

5 heures 45 de marche, 18 km, + 950 m ; - 940 m de dénivelé.

Jour 7 : fin du séjour à Garazi après le petit-déjeuner

▶ Nota bene

La durée est donnée à titre indicatif et correspond aux heures effectives de marche (hors pauses).

ACCÈS

Début du séjour : le jour 1 à 9h00, gare sncf à Hendaye (64). Nous prévenir de votre lieu d'hébergement si vous êtes arrivés la veille pour le transport des bagages.

Fin du séjour : à Saint Jean Pied de Port (64), après votre randonnée.

Arriver sur place :

- En avion : aéroport de Biarritz Parme (25km) : vols quotidiens vers Paris, Londres, Lyon, et le hub de Clermont Ferrand.
- En train : nombreux trains TER en direction d'Hendaye, au départ des principales villes. Contacter la SNCF au 36.35, appel direct ou www.ter-sncf.com pour confirmation des horaires.
- Par la route : de Bordeaux autoroute A63, 207km. De Toulouse et Bayonne, autoroute A64, 293km, puis Bayonne à Hendaye, autoroute A63, 32km.

Parking véhicule à Hendaye:

Gratuit aux ports de plaisance et centre ville (fronton de Gazteluzahar)

Payant : Sous la médiathèque (contact Mairie, tel 0559482323)

Si vous laissez votre véhicule durant toute la durée de votre séjour, veuillez vous renseigner auprès de l'office du tourisme pour savoir si des manifestations (fêtes, marchés...) seront organisées sur votre lieu de stationnement.

Comment quitter Saint Jean Pied de Port :

Au départ de Saint Jean Pied de Port, bus ou train SNCF, à destination de Bayonne. Depuis Bayonne, correspondances possibles pour Hendaye. Contacter la SNCF au 36.35, appel direct ou www.ter-sncf.com pour confirmation des horaires.

Si vous choisissez de venir en voiture, nous vous conseillons de stationner votre véhicule au point d'arrivée du séjour et de rejoindre le point de départ la veille du début du séjour. Vous aurez ainsi le temps de faire le trajet et vous ne serez pas fatigués par votre semaine de randonnée.

Les transports publics

Renseignements SNCF: 3635 ou www.ter-sncf.com

HÉBERGEMENT & REPAS

Nous dormirons 6 nuits en chambre de 1, 2 ou 3 personnes en chambre d'hôte et hôtel**. Nuits en demi-pension pour les 5 premières nuits et en nuit + petit déjeuner le jour 6.

Nuit en hôtel, auberge et chambre d'hôtes

En chambres privatives, ici c'est le confort qui prime. Le plus souvent, vous profiterez d'une douche et de sanitaires individuels présents dans votre chambre. Ces hébergements indépendants et familiaux sont gérés par des personnes accueillantes et passionnées par leur métier. Le linge de toilette est fourni.

Séjour en demi-pension (dîner + petit-déjeuner). Les boissons et les repas de midi ne sont pas compris. Selon les parcours, vous pourrez soit déjeuner le long du chemin, soit vous ravitailler dans la journée ou le soir à l'étape, soit commander des pique-niques auprès de vos hôtes. Les repas du soir sont la plupart du temps composés du menu du jour (pas de choix de menu). Les chiens ne sont pas acceptés.

Les coordonnées des hébergements vous seront fournies avec votre dossier de voyage.

NIVEAU 4

En moyenne chaque jour : 800 m de dénivelé positif et 5 à 6 heures de marche effectives par jour. Terrain : sentiers sur terrain varié, parfois rocheux.

Dénivelé positif maximum : + 1 190 m

Dénivelé total en montée : + 4 920 m

Dénivelé total en descente : - 4760 m

Altitude mini / maxi de passage : 0 m / 1 044 m

| | Jour 1 | Jour 2 | Jour 3 | Jour 4 | Jour 5 | Jour 6 | Jour 7 |
|-------------------|--------|---------|--------|--------|---------|--------|--------|
| Dénivelé montée | +650m | +750m | +300m | +940m | +1 330m | +950m | |
| Dénivelé descente | -330m | -1 000m | -300m | -880m | -1 310m | -940m | |
| Durée de marche | 5h | 5h15 | 5h | 6h15 | 6h15 | 5h45 | |
| Distance | 15km | 16km | 15km | 22km | 17km | 18km | |

Cet itinéraire s'effectue sans accompagnateur et sous votre propre responsabilité. Nous vous fournissons toutes les indications et la logistique nécessaires au bon déroulement de votre randonnée. Vous devez être capable d'autonomie en jugeant de vos forces et en appréciant des situations inattendues (fatigue, météo, présence d'animaux, modification du terrain, etc.).

Nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreur de votre part concernant l'orientation (erreur ou changement d'itinéraire) ou la gestion du temps (départ trop tardif le matin, pause pique-nique trop longue).

PORTAGE ET TRANSPORT DES BAGAGES

Durant la randonnée, portage uniquement de vos affaires personnelles pour la journée de marche (pique-nique, eau ...). Prévoir un bagage suiveur facilement transportable (voir nos conseils sur l'équipement). Sauf si vous avez choisi la REDUCTION BAROUDEURS portage par vos soins auquel cas vous porterez toutes vos affaires d'une étape à une autre.

REDUCTION BAROUDEURS portage par vos soins.

Nous vous proposons une réduction séjour sans portage des bagages par notre agence, de ce fait vous porterez vos bagages vous-même d'étapes en étapes, pas de transport en taxi sauf pour les transferts. La réduction n'est valable que dans le cas où tous les participants de la réservation en ont fait la demande.

TRANSFERTS

AUCUN TRANSFERT.

DOSSIER DE VOYAGE

Trois semaines avant le départ (et après réception du solde de votre séjour), nous vous fournirons le dossier de voyage (pour 2 à 4 personnes) comprenant la liste des hébergements, des étiquettes pour vos bagages, un topo-guide descriptif du parcours, une cartographie précise et, sur demande, les traces GPS du parcours (format .gpx).

> Pour l'envoi du dossier de voyage hors France métropolitaine, prévoir un supplément (dépendant de la destination).

> Si vous souhaitez recevoir des dossiers de voyage supplémentaires (+ 25€ par dossier), la demande doit être faite à l'inscription.

Les itinéraires et les topo-guides sont régulièrement vérifiés et mis à jour. Cependant, l'itinéraire traverse des zones où les conséquences de l'activité humaine et/ou d'événements climatiques peuvent modifier significativement son tracé. À votre retour, nous vous serions reconnaissants de nous mentionner les changements ou imprécisions relevés sur le terrain.

DATES & PRIX

Départ possible tous les jours de mi-avril à mi-octobre. Inscription à partir de 2 personnes.

Prix : 645 € / pers.

Remise dès 4 personnes, nous consulter

Option baroudeur (portage des sacs par vos soins)

Réduction : 100 € / pers. (dans la limite maxi de 300 € pour un même dossier)

Suppléments/réductions :

- Supplément chambre individuelle pour 6 nuits : 175 €/pers

- Supplément transfert retour en taxi de 1 à 6 pers de St Jean Pied de Port à Hendaye : nous consulter

Le cas échéant, veuillez nous préciser à l'inscription si plusieurs dates de départ sont possibles ; ceci au cas où un ou plusieurs hébergements seraient complets aux dates retenues. Afin d'organiser au mieux votre séjour, nous vous conseillons de vous inscrire le plus tôt possible ; certains hébergements peuvent être complets parfois plusieurs mois à l'avance.

Le prix comprend :

- Frais d'organisation
- Hébergement en demi-pension (sauf dîner du jour 6)
- Transport des bagages (selon l'option choisie)
- Transferts prévus au programme
- Dossier de voyage pour 2 à 4 personnes avec cartes, topoguide, traces GPS (dossier supplémentaire 25€).

Le prix ne comprend pas :

- Acheminement jusqu'aux lieux de rendez-vous et de séparation
- Le souper du jour 6 à St Jean Pied de Port
- Pique-niques
- Boissons pendant et en dehors des repas
- Assurances
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans "le prix comprend"

ÉQUIPEMENT À PRÉVOIR

Le bagage suiveur

Pour les affaires qui suivent entre les hébergements, prévoir un seul bagage suiveur (sac souple de 10 kg maximum) par personne en évitant les valises rigides autant que possible.

Le sac à dos

Pour les affaires de la journée (+/- 30 litres).

- Fond de sac (vêtement de pluie, vêtement chaud, lunettes de soleil, crème solaire, trousse à pharmacie, nécessaire de pique-nique)
- Pique-nique du jour (prévoir une boîte plastique)
- Gourde (minimum 1,5 litres) ou poche à eau
- Affaires personnelles (papiers d'identité, guide faune et flore, appareil photo, etc.)
- Pour les circuits liberté, dossier de voyage avec cartes, topo-guide, boussole, téléphone portable (batterie chargée), coordonnées des hébergements, numéro d'urgence.

Le pique-nique

- Gobelet ou quart
- Une boîte hermétique en plastique (environ 0,8 l)
- Couverts légers (fourchette, couteau pliant)
- Gourde (1,5 l minimum) ou poche à eau selon votre préférence

Les chaussures

C'est l'un des éléments les plus importants. Elles doivent être avant tout confortables, imperméables et respirantes. Un bon maintien de la cheville est indispensable. Si vous devez acheter une nouvelle paire, nous vous conseillons d'essayer vos chaussures avant de commencer votre séjour. Ne prenez pas une pointure trop petite, car vos pieds auront tendance à gonfler pendant la marche. Prévoir des chaussures à tiges hautes, avec une semelle de type vibram avec une bonne accroche. Attention à vos chaussures restées trop longtemps dans un placard, au bout d'un certain temps les semelles se décollent et les coutures peuvent se déchirer.

Les vêtements et équipement spécifiques pour la randonnée

- Veste coupe-vent imperméable (type goretex) ou cape de pluie
- Vêtement chaud (veste polaire ou pull)
- Pantalon pour la marche, short, tee-shirt (privilégiez des matières respirantes)
- Protection solaire (lunettes, chapeau ou casquette, crème, stick à lèvres)
- Maillot de bain
- Gants fins et bonnet
- Mini-pharmacie : médicaments personnels, compeed pour les ampoules, élastoplaste, gaze, désinfectant, antalgique, biafine, arnica (crème ou granules), une couverture de survie...

Et pourquoi pas :

- Bâtons de marche télescopiques qui favorisent la stabilité et soulagent les articulations
- Guêtres ou "stop-tout" très efficaces par temps de pluie ou simplement dans l'herbe humide

ADRESSES ET NUMÉROS UTILES

- Comité Départemental du Tourisme Béarn – Pays Basque :
Petite Caserne, 2 allée des Platanes - 64100 BAYONNE - tel :
05 59 30 01 30 ; infos@tourisme64.com
- Office du Tourisme d'Hendaye : 67 bis, Boulevard de la Mer
- 64700 HENDAYE - tel 05 59 20 00 34 Site : www.hendaye-tourisme.fr

- Office du Tourisme de Saint Jean Pied de Port/Baigorry : 14
Place de Gaulle, 64220 St Jean Pied de Port - tel 05 59 37 03
57, www.saintjeanpieddeport-paysbasque-tourisme.com
- Renseignements SNCF : 3635, ou www.ter-sncf.com
- Météo locale : 08 99 71 02 64
- Secours en montagne : PGHM Oloron-Sainte-Marie, tél 05
59 10 02 50 / Secours: 112

CONSEILS DE LECTURE

- *Dictionnaire des Pyrénées* de André Levy
- *Les Pyrénées* de Claude Dendaletche
- *La grande flore illustrée des Pyrénées* de Marcel Saule
- *L'irréductible phénomène basque* de Philippe Oyhamburu
- *Légendes et récits populaires du Pays Basque* de J.-F.
Cerquand
- *Artzainak* de Jacques Blot

- *Histoire du peuple basque* de M. Davant
- *Histoire générale du Pays Basque* de M. Goyhenteche
Pyrénées Magazine, GR10, nos plus belles étapes, n°92
Guide vert Pyrénées Aquitaine, éd. Michelin
Guide Bleu, éd. Hachette
Chemins du Piémont n 1 G. Véron

CONDITIONS D'ANNULATION

Si vous êtes dans l'obligation d'annuler votre voyage avant son commencement (date de départ), vous devez en informer dès que possible Randonades et l'assureur (si assuré) par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé de réception. C'est la date d'émission de l'écrit qui sera retenue comme date d'annulation pour facturer les frais d'annulation. Important : l'assureur appréciera, sur la base des documents que vous lui communiquerez directement, la date du fait générateur à l'origine de l'annulation de votre voyage pour vous rembourser les frais d'annulation.

L'annulation de voyage ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

En cas d'annulation, il sera fait application des dispositions énoncées au présent article et du barème suivant :

- à plus de 60 jours du départ : 15 % du prix total du séjour ;
- de 60 à 31 jours du départ : 25 % du prix total du séjour ;
- de 30 à 21 jours : 30 % du prix total du séjour ;
- de 20 à 14 jours : 55 % du prix total du séjour ;
- de 13 à 7 jours : 70 % du prix total du séjour ;
- à moins de 7 jours du départ* : 75 % du prix total du séjour.

*En cas de non présentation le 1^{er} jour au lieu de rendez-vous et à l'heure prévue au programme (dans un délai de 15 minutes), aucun remboursement ne saurait être dû.

En cas d'annulation, quelle qu'en soit la raison, les frais extérieurs au séjour souscrit chez Randonades et engagés par le ou les voyageur(s) tels que frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile, documents de voyages, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

L'abandon de votre part au cours de la randonnée ne donne droit à aucun remboursement. Lors d'une inscription à plusieurs : en cas d'annulation de la personne avec laquelle vous deviez partager une chambre (et de non remplacement par une autre personne), le supplément chambre individuelle pourra vous être facturé.

Les primes d'assurances ne sont jamais remboursables.

En cas d'annulation du séjour causée par des circonstances inévitables et exceptionnelles, notamment liées à l'épidémie de Covid-19 / Coronavirus (confinement imposé, fermeture des frontières, déplacements interdits...), Randonades rembourse l'intégralité des sommes versées. En revanche, si le client doit annuler sa participation pour cause de maladie (y compris Covid-19) ou abandonner en cours de séjour, il devra s'acquitter des frais d'annulation (ci-dessus).

MODIFICATIONS DE RÉSERVATION

Après l'inscription et avant la date de départ, toute demande de modification de prestations (ajouts ou retraits, prestations supplémentaires, choix d'option, régime alimentaire, changement d'hébergement...), ne peut intervenir qu'avec l'accord préalable de Randonades et le paiement des frais induits avec un minimum de 50€ de frais de dossier.

ASSURANCES

Vous pouvez souscrire, **à l'inscription**, à une ou plusieurs assurances (assistance / rapatriement, annulation, interruption de séjour, bagages) qui s'ajoutent au prix du séjour ; conditions générales des contrats sur demande ou consultables sur notre site internet : <http://www.randonades.com/sejour-randonnee/comment-sinscrire>. Ces assurances ne peuvent prendre effet qu'après le paiement intégral du séjour. La souscription est accessible à tous les résidents européens.

L'assurance annulation

Comprend le remboursement des sommes retenues en cas d'annulation de voyage justifiée avant le départ.

L'assurance interruption de séjour

Comprend le remboursement des prestations non consommées en cas d'abandon justifié pendant le séjour.

L'assurance assistance / rapatriement

Comprend l'assistance aux personnes en cas de maladie ou d'accident pendant le séjour.

L'assurance bagages

Comprend le remboursement en cas de vol, détérioration ou perte de vos bagages pendant le séjour.

RESPONSABILITÉ

Pour les randonnées liberté, Randonades ne saurait être tenu pour responsable d'une mauvaise interprétation du descriptif ou d'une erreur de lecture de carte de l'utilisateur. La randonnée liberté suppose l'acceptation d'un risque, qui peut être dû notamment à une modification des éléments naturels sur le parcours. Randonades ne peut être tenu responsable des accidents ou incidents qui résultent de l'imprudence d'un participant.